

XXXIV

LES

JEUNES HOMMES DE PLOUYÉ

— DIALECTE DE CORNOUAILLE —

ARGUMENT

Au siècle de l'union de la Bretagne à la France éclata, en Cornouaille, une insurrection violente des campagnes contre les villes. Un chanoine de Quimper, du temps de la Ligue, est le seul historien qui nous ait transmis le souvenir de cet événement : il assure en avoir « trouvé mémoire en certain livret de vélin et ancien manuscrit ; » ce qui est possible. Mais son amour pour sa ville natale, où les insurgés mirent le feu, et sa haine pour la *paysantaille*, comme il qualifie dédaigneusement les braves habitants des campagnes, ne permettent pas de douter de sa partialité.

« En l'an 1430 ou 1489 (la date lui paraît incertaine), il y eust, dit-il, un grand soulèvement en cet évesché (de Cornouaille) de la populace contre la noblesse et communauté des villes, leur intention et but estant de demeurer libres et affranchiz de toute subjection et tailles et pensions annuelles qu'ils payoient à leurs seigneurs, et de revendiquer la propriété de leurs terres. Ceste commune effrenée et en très-grand nombre prist sa source au terroir de Karahez, sous la conduite de trois frères paysans qu'on dit originaires de Plouyé, dont l'un avait nom Jahan. Or les rustiques, ne voyant aucune résistance, et que tout le monde s'enfuyait devant eulx, ils pensoient déjà avoir tout gaaigné, et vinrent peu à peu jusques à Kemper-Corantin, qu'ils osèrent bien attaquer, et y entrèrent le mercredi pénultième jour de juillet de l'an 1430 (ou 1489). C'est une chose bien asseurée qu'ils la pillèrent et y fisrent beaucoup d'insolences, et cela est assez croiable à ceux qui cognoissent combien une paysantaille qui a l'avantage est cruelle et inexorable ; ils n'espargnèrent pas les habitants, et firent tous les autres actes d'hostilité qui sont coutumiers à ces barbares. »

D'après un poëte paysan contemporain, dont les chants sont encore populaires à Plouyé et aux environs, ou j'ai recueilli celui qu'on va lire, la cause de l'insurrection fut la détermination prise par la noblesse française des villes de Cornouaille de substituer, à l'égard des colons de ses domaines, la loi féodale de France au régime véritablement libéral de la coutume du pays. En basse Bretagne, où il n'y eut jamais de serfs, comme M. A. de Courson l'a démontré, le contrat qui liait le propriétaire au colon était tout à l'avantage de celui-ci : c'était le bail à domaine

LES JEUNES HOMMES DE PLOUYÉ.

251

congéable, que l'Assemblée constituante maintint comme non entaché de féodalité. Le propriétaire, en retenant la propriété du fonds, transportait les édifices et superficies, moyennant une certaine redevance, avec la faculté perpétuelle de congédier le preneur, en lui remboursant les améliorations. La redevance était généralement minime, et le fond baillé très-considérable; le colon n'était inféodé à personne, et ne devait de services qu'en raison des liens qui l'attachaient à la propriété. Quant au droit de congément, que les seigneurs bretons, fidèles à l'esprit de clan, n'exerçaient jamais, dans le cas où il aurait eu lieu, non pour convertir les domaines en fermes, comme faisaient les Français établis en Bretagne, mais pour donner les terres à d'autres tenanciers, la coutume voulait que l'estimation des édifices, superficies et droits convenanciers, fût faite *aux frais du seigneur*. Or, les étrangers ne se contentaient pas d'user brutalement d'un droit dont la jouissance répugnait aux mœurs des propriétaires indigènes, ils violaient la loi du pays. Ces actes d'arbitraire pesèrent particulièrement sur les montagnards de l'Aréz: on ne tint aucun compte à leur égard de la loi; on oublia trop facilement qu'ils étaient de la race des hardis paysans dont les fourches de fer et les bâtons noueux repoussèrent, au onzième siècle, la tyrannie normande, sous les ordres de Kado le Batailleur et de ses trente fils; on oublia qu'ils chantaient encore le souvenir de la vengeance terrible de leurs aïeux; on ne prit pas garde que de pareils souvenirs donnent une incroyable audace¹. Aucun enseignement ne fut tiré de tout cela par les étrangers: aussi reçurent-ils une leçon nouvelle; leurs vexations mirent les armes à la main des hommes des montagnes, ayant à leur tête les trois domaniers de Plouyé dont parle le chanoine Moreau, et elles les portèrent à la révolte autant que l'opinion erronée où plusieurs sont encore, qu'on n'avait pas le droit de les chasser de l'héritage paternel.

I

Maudit soit le soleil, maudite soit la lune, maudite soit la rosée qui tombe sur la terre!

Maudite soit la terre elle-même, la terre de Plouyé, qui est la cause de querelles terribles,

PAOTRED PLOUIEO

— IES KERNE —

1

Malloz d'ann boel, malloz d'al loar,

Malloz d'ar gliz a gouez d'ann douar!

Malloz d'ann douar, d'ann douar-Plouicou

A zo kiriek da wall-strifou,

¹ *Magnum audaciam imprimere potest pris'ina nobilitatis memoria. (Johannes Fordun.)*

La cause de terribles querelles entre le maître et le colon;
Qui répand l'émoi parmi les hommes des campagnes, qui en
met plus d'un mal à l'aise ;

Qui fait plus d'un père sans fils, plus d'une femme veuve,
plus d'un orphelin et d'une orpheline;

Qui jette sur les grands chemins plus d'un enfant qui
pleure en suivant sa mère.

Mais maudits soient, par-dessus tout, les nobles hommes
des cités qui oppriment le laboureur¹ ;

Ces gentilshommes nouveaux, ces aventuriers français, nés
au coin d'un champ de genêts² ;

Lesquels ne sont pas plus Bretons que n'est colombe la vi-
père éclore au nid de la colombe.

II

Le dimanche de la Pentecôte, après la grand'messe, parut
le coq-de-ville dans le cimetière;

Parut l'Archer de Quimper, debout sur les degrés de la
croix, les yeux enflammés de colère,

Les yeux de colère enflammés, comme un vase d'eau
bouillante.

A zo da wall-strifou kiriek
Tre ann otrou hag ann tielk ;
A lak ar stravil war ar mez,
A lak meur a hini diez,
Meur a zival, hag intanvez,
Meur a vinour ha minourez,
Meur a 'gredur war ann benchou
Gad ho mamm, o skuilla d'elou.
Mallox ru d'ann dudjentil-ker
A ra bec'h war al labourer ;
Tudjentil neo, rederien gall,

Ganet e korn eur park banal;
Pere na zell ket mui ouz Breiz
'Ged ouz koulm aer deut ann he neiz.

II

Disulgwenn, goude 'nn ofern-bred,
Ar c'hillok ker barz ar vered ;
War ziri 'r groaz, Arser Kemper,
He zaoulagad o tevi ter,
He zaoulagad ter o tevi,
'Vei our pondad doue o virvi.

¹ Les bourgeois de Bretagne portaient généralement, au quinzième siècle, le titre de *seigneur* hommes. (A. de Courson, *Essai sur l'histoire de Bretagne*, p. 348.)
² C'est une façon de dire *enfant naturel*, dans la langue bretonne.

LES JEUNES HOMMES DE PLOUYÉ.

253

— Écoutez tous, gens de Plouyé, écoutez bien ce qui va être publié :

Que dans le jour et l'an soit faite l'estimation de ce qui appartient en propre à chacun de vous :

Vos édifices et vos fumiers; et qu'elle soit faite à vos frais;

Et allez ailleurs, vous et les vôtres, avec votre argent neuf chercher un perchoir. —

A peine il achevait ces mots, qu'une sédition éclata dans le cimetière;

Vieux et jeunes se soulevèrent; ceux-ci criaient, ceux-là pleuraient;

D'autres tombaient à terre, le cœur brisé par la douleur.

— Adieu, nos pères et nos mères; nous ne viendrons plus désormais nous agenouiller sur vos tombes!

Nous allons errer, exilés par la force, loin des lieux où nous sommes nés,

Où nous avons été nourris sur votre cœur, où nous avons été portés entre vos bras.

Adieu, nos saints et nos saintes; nous ne viendrons plus vous rendre visite;

Adieu, patron de notre paroisse; nous sommes sur le chemin de la misère. —

— Silaouet holl, potred Plouieou,
Silaouet mad ann embannou :
Evid ar bloaz hag ann de krenn,
Ra vo prizet tra pab pert'hen;
Ho tier kerkouls hag ho stu;
Ar misou diwar ho koust-bu;
Hag it lec'h-all, e'hui hag ho tud,
Goad arc'hant flamm, da glask eur
[c'h'lud —
Oa ked ar ger peurlavaret,
Savet stravil bars ar vered,
Tud kor ha laouank da groze,
Darn da wac'ha, darn da oela;

Darn all da gouez d'ann douar,
Mantret ar galon gant glac'har.
— Kenavo, tadou ha mammos,
Na stouimp mui war ho peziou!
Red eo mont breman divroet,
Kuit douz lec'h em omp bet ganet,
Ha war bouli ho kalon maget,
Hag e tre ho ti-vrec'h douget.
Kenavo, sent ha senteset,
Na zeuimp mui d'ho taremred;
Kenavo, patron hor parrez,
Ni zo war hend ar baourentez. —

Les jeunes hommes de Plouyé ont dit :
— Taisez-vous, jeunes filles, ne pleurez pas,

Que vous n'ayez vu le sang de chaque laboureur couler sur
le seuil de sa porte,

Que vous n'en ayez vu couler la dernière goutte; mais le
sang des Français d'abord!

L'archer, en entendant ces mots, sauta vite à bas de la
croix;

Il ne savait où chercher un refuge; il allait comme un
homme qui a perdu la tête;

Il s'élança dans l'ossuaire, parmi les ossements des Bre-
tons.

Mais écoutez l'espèce de prodige : les ossements s'agitent
comme des personnes vivantes;

Elles se dressent droit, avec ensemble, autour de l'archer,
sur leurs pieds;

Et le voilà écrasé et enseveli sous elles.

III

Les jeunes hommes de Plouyé disaient : — Allons prendre
nous-mêmes des informations sur ce qui nous regarde. —

Arrivés à Quimper, ils demandèrent à parler à leurs maîtres :

Potred Plouieou ho deuz laret :
— Tevet, merc'hed, na oelet ket,
Ken na welfet goad peb tiek
War dreuzou he di o redek,
Ken na welfet al lomm divean :
Goad ar C'hallaoued da gentan. —
Ann arser, evel pa glevaz,
Diwar zez ar groaz a lammaz,
N'ouie doare pelec'h tec'het;
'Vel den rag he benn en deuz gret;
Barz ar garnel e ma lammet,
E touez eskern ar Vretoned.

Hogen, klevet eur seurt burzud :
Ann eskern a zrask, evel tud;
Rag a zav sonn, em unanet,
Eneb ann arser war ho zread;
Ha setu hen peurziennet,
Ha dindan ho peurzouret.

III

Potred Plouieou a lavare :
— Deomp-ni da c'hout hou digare. —
E Kemper dal' na erruzout,
Ho otrounez a c'houlouzout :

LES JEUNES HOMMES DE PLOUYÉ.

255

— Ouvrez à des habitants de la campagne, qui voudraient parler à leurs maîtres.

— Allez-vous-en, vils paysans, à moins que vous ne teniez à sentir l'odeur de la poudre.

— Nous nous moquons de votre poudre, tout comme de celui à qui vous appartenez. —

Ils parlaient encore, que trente d'entre eux tombèrent morts;

Trente tombèrent, mais trois mille entrèrent; et voilà la ville en feu, et un feu si joyeux!

Si bien que les bourgeois criaient : « Aïe! aïe! aïe! aïe! grâce! grâce! hommes de Plouyé! »

Ils ruinèrent un bon petit nombre de maisons, mais non celle de l'évêque de Quimper,

Non celle de Rosmadec, le seigneur bien-aimé, qui est bon pour les paysans;

Qui est du sang des rois de Bretagne, et qui maintient nos bonnes Coutumes.

Le seigneur évêque disait d'un ton d'autorité, en parcourant les rues de la ville :

— Cessez vos ravages! mes enfants; au nom de Dieu, cessez! cessez!

Hommes de Plouyé, retournez chez vous; la Coutume ne sera plus violée. —

— Digoret d'ann dud diwar' mez,
Ma' gomsint ouz ho otrounez.

— It alese, kos-tieien,
Ma na gerit klevet poultr gwenn.

— Ni a ra fors gant ho poultr gwenn,
Kement a reomp gant ho perc'hen. —

Oa ked ar gomp peurachuet,
Tregont tieg a zo lazet;

Tregont lazet, ha tri mil tre;
Hag ann tan er ger, ha ker ge!

Ken a grier : « ai! au! ai! au!
True! true! potred Plouicou! »

Diskarret leizig a dier,
Nemet hini eskop Kemper,

Hini Rosmadek, 'un otrou ket,
A zo mad d'ann dud diwar mez;

A zo den a wad roueou Breiz,
Hag a zalc'h mad d'hor C'hizieu reiz.

Ann otrou eskob a venne,
Er ruioù ker pa 'dramene:

— Dale d'ann droug, ma bugale!
Enn han Doue! dale! dale!

Potred Plouicou, it war ho kiz,
Na vo ket mui torret ar C'hiz. —

Les hommes de Plouyé ont suivi ses conseils :
— Retournons donc chez nous! en route! —

Mais ç'a été pour leur malheur : ils ne sont pas tous arrivés
chez eux.

NOTES

Ce dernier couplet, si mélancoliquement discret, cache une triste vérité que le chanoine de Quimper s'est chargé de nous révéler en détail :

« Ils quittent la ville, dit-il, s'acheminant vers Pratanraz (paroisse de Penharz)... où ils font halte et aux environs, où genz de cheval ne pouvoient que bien difficilement et sanz péril les attaquer, et se fiant aussi en leur grande multitude. Et ainsi résolu en ces lieux, qui estoient montagneux, le dimanche quatriesme d'aoust, qui fut quatre jours après leur entrée en la ville de Kemper, ils furent chargez et défaictz, premièrement près du dict Pratanraz; puis, s'estant ralliez en un grand pré, près la Boixière, sur le chemin du Pont- (l'Abbé), s'entrecourageant les unz les aultres, font ferme de rechef avec une forte résolution de vaincre; mais ils furent de rechef défaictz sanz beaucoup de résistance par leurs adversaires, qui estoient enfléz par le bon succès de la première rencontre. Il en fut tant tué en ce pré que, depuis ce temps, le nom de *Prad-ermil-Goff*, c'est-à-dire « pré de mille ventres, » lui est demeuré jusqu'à ce jour ¹. »

L'auteur du récit qu'on vient de lire n'est pas sûr, on l'a vu, de la date des événements : le poète breton les plaçant sous l'épiscopat de Bertrand de Rosmadec, ils doivent remonter, ainsi que le poème, au commencement et non à la fin du quinzième siècle, car le grand évêque dont il parle, élevé sur le siège de Cornouaille en 1416, mourut en 1446.

Potred Plouieou 'sentas out-ha :

— Deomp-ni war hor c'hiz, ac'han-ta! —

Hogen dre wall-chans'deuz int gret :

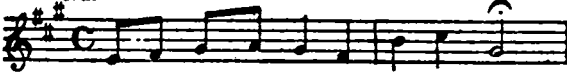
N'int ked holl d'ar ger erruet.

¹ *Histoire de la Ligue en Bretagne*, par Moreau, p. 19.

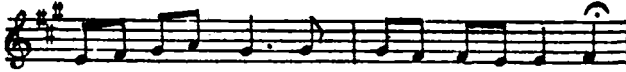
XIX

AZENOR - LA - PALE
(AZENORIK C'HLAZ)

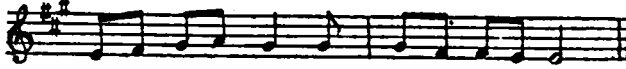
Andante Triste



A - ze - no rik c'hlaz zo - di - met;



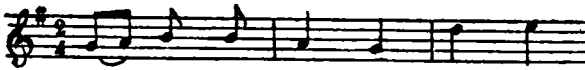
Ne denket d'he mu - ia - ka - ret, oh!



Ne - deo ket d'he mu - ia - ka - ret

LES JEUNES HOMMES DE PLOUYÉ
(PAOTRED PLOUIEO)

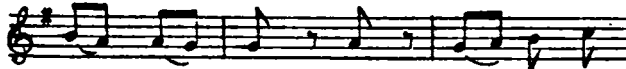
Allegro



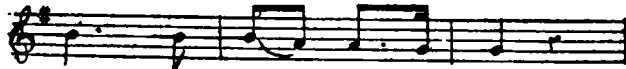
Mal loz d'aun heol, mal loz d'al



loar, Mal - loz d'ar gliz a



gouez d'aun douar - ho! Mal loz d'ar



gliz a gouez d'aun douar!